



Déclaration liminaire pour le CDEN du 3 février 2022

Depuis le début de la pandémie, le Sgen-CFDT alerte sur la nécessité d'adapter notre institution, de la mettre en capacité de faire face à ces crises qui ne sont sans doute pas appelées à disparaître. Nous avons refusé les rentrées « normales » que le ministère nous avait imposées. En effet, Il n'y a rien de normal à ce que les enseignants et tout particulièrement les directeurs d'école se retrouvent d'astreinte le mercredi, le week-end ou même sur leurs vacances dans l'attente de nouveaux protocoles ou de mise à jour de la FAQ. Quand en plus, ces annonces sont faites sur des médias payants ou depuis Ibiza, l'effet est encore plus désastreux.

Il n'y a, pour nous, rien de normal non plus quand on maintient ouverte une école qui comptabilise 43 cas positifs sur 95 élèves (Virey), où est l'intérêt pédagogique et le respect de la sécurité des personnes ?

Le 13 janvier la communauté éducative dans toutes ses dimensions (enseignants, personnels de direction et de vie scolaire, AESH, administratifs, parents d'élèves, personnels du périscolaire...) a fait entendre sa colère, son exaspération, sa souffrance au travail. Nos collègues sont mis dans l'incapacité d'atteindre les objectifs qui leur sont assignés du fait de décisions impréparées ou insuffisamment anticipées. Le soir de cette grande journée de mobilisation intersyndicale, le premier ministre faisait des annonces pour tâcher de répondre au plus pressé mais nous considérons que ceci était totalement inaudible dans un contexte où les moyens humains sont en baisse.

En effet, dans notre département, dans les écoles, la dotation manchoise est amputée de 9 postes. Celle des collèges est en hausse de 2 ETP mais après la casse de ces dernières années, c'est bien peu ! Au vu des efforts consentis par tous dans la gestion de la pandémie et de l'usure des collègues, un recrutement important de personnels (et non pas une augmentation des heures supplémentaires ou un recours aux contractuels) aurait été le bienvenu. Quand on pense aux millions du budget de notre ministère qui n'ont pas été consommés en : rien que 75 millions en 2021, et les trois années précédentes des reports qui atteindraient 600 millions !

Toujours concernant les collèges, nous profitons de la présence du conseil départemental en cette instance pour remonter de nombreuses questions qui se posent sur le terrain : maintenant que les audits ont été faits, que le livre blanc est publié, que les établissements sont « profilés » voire étiquetés :

- La fermeture de petit(s) collèg(e)s est-elle oui ou non prévue?
- Quels sont les critères qui orienteront le(s) collèg(e)s à fermer ?
- Quels sont les établissements d'ores et déjà ciblés ?
- Comment les personnels (qui vivent tous très mal ce contexte d'avenir précaire pour leurs conditions de travail et de vie) seront-ils associés au processus de décision ? Comment seront-ils accompagnés le cas échéant ?

Certaines questions sont plus de l'ordre rhétorique tant la réponse ressemble de plus en plus à un secret de Polichinelle mais nous en attendons cependant

certaines en demandant à ce qu'elles soient précises, concrètes et contextualisées ! Pour nous, la façon dont s'est opérée la fermeture du collège de Sourdeval ne doit pas se reproduire. L'anticipation et la préparation de décisions de ce genre doivent se faire bien en amont des mutations des personnels, pour ne pas ajouter de stress inutile.

Pour ce qui est des écoles, le Sgen-CFDT s'interroge sur les documents transmis par la DSDEN. Nous l'avons évoqué en CTSD, nous sommes persuadés que la DESCO fait son maximum mais nous souhaitons partager nos réflexions sur la pertinence de certains indicateurs figurant dans les documents. Alors que sur le terrain, chacun peut se rendre compte que le dédoublement des classes de CP-CE1 en REP ou le plafonnement des GS à 24 entraîne une surcharge des effectifs dans les autres classes, les chiffres figurant dans les tableaux semblent indiquer l'inverse. Ainsi le nombre d'élèves par classe sans tenir compte des élèves de GS-CP-CE1, nommé E/C hors GS-CP-CE1, résulte pour nous d'un calcul particulièrement mystérieux : si certains se posent aussi la question, nous pourrions l'exprimer par un exemple.

Nous nous interrogeons aussi sur la prise en compte, dans leur classe de référence, des élèves d'Ulis dans le taux d'encadrement global d'une école ou encore celle des dispositifs de -3 ans. En effet, dans ces classes, les effectifs sont plafonnés à 15 élèves et peuvent aussi impacter les chiffres figurant dans ces tableaux. On en viendrait presque à regretter les seuils qu'on utilisait il y a encore 3 ans... Il y avait sans doute un travail à faire pour affiner les nombres en prenant notamment en compte la présence d'ULIS ou d'Unités Externalisées, les quartiers politique de la ville et pourquoi pas les quintiles. Toujours est-il que cela paraissait plus objectif aux collègues que des critères qualitatifs dont le poids n'est pas toujours facile à analyser. Sans doute les maires ont-ils aussi ce sentiment.

Si l'on se penche maintenant sur les écoles concernées dans le projet de fermetures, nous remarquons que les écoles qui fusionnent ou dont la direction fusionne perdent très régulièrement une classe à la rentrée suivante. Cela n'est pas propice à inciter des collègues ou des élus à y être favorables. Un accompagnement de la DSDEN nous paraît donc nécessaire pour stabiliser ces situations d'autant plus qu'elles inquiètent souvent les parents et engendrent régulièrement des départs, notamment vers le privé.

Dans d'autres cas, nous notons que certaines municipalités qui ont investi dans la création ou la rénovation de locaux afin de mettre les élèves dans de bonnes dispositions voient leur école être frappée d'une suppression de classe. Dur retour sur investissement !

Enfin, parmi les 30 établissements où une fermeture de classe est annoncée, 6 abritent des unités d'inclusion. Pour nous, le signal envoyé n'est pas bon et pour certaines, l'inclusion pourrait ne pas se faire dans de bonnes conditions. Si ces élèves sont effectivement comptés « 1 pour 1 » dans leur classe de référence, nos élus pensent que certains chiffres sont alors erronés et leur présence non comptabilisée. Un comble pour un département « 100% inclusif » !